



Fait partie du groupe Alimentation Couche-Tard

VIA SEDAR

Laval, le 16 septembre 2020

Résultats du vote en vertu de l'article 11.3 du Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue (le « règlement 51-102 »)

Madame, Monsieur,

Suivant l'assemblée annuelle des actionnaires d'Alimentation Couche-Tard inc. (la « Société ») tenue de manière virtuelle le 16 septembre 2020 (l'« Assemblée ») et en vertu de l'article 11.3 du Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue, nous vous avisons, par la présente, des résultats des votes obtenus lors de l'Assemblée. Selon le rapport des scrutateurs, étaient présents à l'Assemblée ou par procuration, les titulaires de 248 298 427 actions de catégorie A et les titulaires de 671 521 162 actions de catégorie B, soit 92,86% des droits de vote afférents à toutes les actions émises et en circulation de la Société.

1. Election des administrateurs de la Société

Un vote par bulletin de vote électronique a été tenu à l'égard de l'élection des administrateurs. Compte tenu des procurations reçues et des voix exprimées, les personnes suivantes ont été élues à titre d'administrateurs et d'administratrices de la Société jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires. Le résultat du vote a été le suivant :

CANDIDAT(E)	EN FAVEUR (#)	EN FAVEUR (%)	ABSTENTION (#)	ABSTENTION (%)
Alain Bouchard	3 110 508 597	98,73	40 159 010	1,27
Mélanie Kau	3 116 387 031	98,91	34 280 576	1,09
Jean Bernier	3 082 869 904	97,85	67 797 703	2,15
Eric Boyko	3 142 238 467	99,73	8 429 140	0,27
Jacques D'Amours	3 103 312 007	98,50	47 355 600	1,50
Janice L. Fields	3 146 511 552	99,87	4 156 055	0,13
Richard Fortin	3 102 643 308	98,48	48 024 299	1,52
Brian Hannasch	3 138 422 206	99,61	12 245 401	0,39
Marie Josée Lamothe	3 147 750 907	99,91	2 916 700	0,09
Monique F. Leroux	3 122 358 515	99,10	28 309 092	0,90
Réal Plourde	3 102 686 800	98,48	47 980 807	1,52



Fait partie du groupe Alimentation Couche-Tard

CANDIDAT(E)	EN FAVEUR (#)	EN FAVEUR (%)	ABSTENTION (#)	ABSTENTION (%)
Daniel Rabinowicz	3 144 573 170	99,81	6 094 437	0,19
Louis Têtu	3 144 909 187	99,82	5 758 420	0,18

2. Nomination de PricewaterhouseCoopers s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre de d'auditeur externe

Un vote par bulletin de vote électronique a été tenu à l'égard de la nomination des auditeurs externes. Compte tenu des procurations reçues et des votes exprimés, la firme PricewaterhouseCooper s.r.l./S.E.N.C.R.L. a été nommée à titre d'auditeur de la Société jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires et les administrateurs sont autorisés à fixer leur rémunération. Le résultat du vote a été le suivant :

EN FAVEUR (#)	EN FAVEUR (%)	ABSTENTION (#)	ABSTENTION (%)
3 147 464 989	99,78	7 039 875	0,22

3. Vote consultatif en matière de rémunération des membres de la haute direction

Un vote par bulletin électronique a été tenu à l'égard de l'adoption d'un vote consultatif sur la rémunération des membres de la haute direction. Compte tenu des procurations reçues et des voix exprimées, les pratiques en matière de rémunération des membres de la haute direction ont été approuvées. Le résultat du vote a été le suivant :

EN FAVEUR (#)	EN FAVEUR (%)	CONTRE (#)	CONTRE (%)
3 106 493 925	98,55	45 676 607	1,45

4. Vote à l'égard de la proposition d'actionnaires concernant l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la rémunération des hauts dirigeants.

Un vote par bulletin électronique a été tenu à l'égard de l'adoption d'une proposition d'actionnaires concernant l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la rémunération des hauts dirigeants. Compte tenu des procurations reçues et des voix exprimées, la proposition d'actionnaires concernant l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la rémunération des hauts dirigeants a été refusée. Le résultat du vote a été le suivant :

EN FAVEUR (#)	EN FAVEUR (%)	CONTRE (#)	CONTRE (%)
180 491 908	5,73	2 971 678 030	94,27



Fait partie du groupe Alimentation Couche-Tard

5. Vote à l'égard de la proposition d'actionnaires concernant l'Indépendance des administrateurs

Un vote par bulletin électronique a été tenu à l'égard de l'adoption d'une proposition d'actionnaires concernant l'indépendance des administrateurs. Compte tenu des procurations reçues et des voix exprimées, la proposition d'actionnaires concernant l'indépendance des administrateurs a été refusée. Le résultat du vote a été le suivant :

EN FAVEUR (#)	EN FAVEUR (%)	CONTRE (#)	CONTRE (%)
27 348 835	0,87	3 124 821 103	99,13

6. Vote à l'égard de la proposition d'actionnaires concernant l'adoption d'une politique d'emploi responsable

Un vote par bulletin électronique a été tenu à l'égard de l'adoption d'une proposition d'actionnaires concernant l'adoption d'une politique d'emploi responsable. Compte tenu des procurations reçues et des voix exprimées, la proposition d'actionnaires concernant l'adoption d'une politique d'emploi responsable a été refusée. Le résultat du vote a été le suivant :

EN FAVEUR (#)	EN FAVEUR (%)	CONTRE (#)	CONTRE (%)
64 390 655	2,04	3 087 780 283	97,96

Cordialement,

ALIMENTATION COUCHE-TARD INC.

par :

(s) Valéry Zamuner

Valéry Zamuner
Vice-présidente, Conseillère juridique principale et
Secrétaire corporatif

Tél: (450) 662-6632, poste 4549

Télec.: (450) 662-6633

valery.zamuner@couche-tard.com